

Dell accentue le dialogue entre juristes et opérationnels

GERALDINE DAUVERGNE | LE 01/09/2014 À 05:45



Christophe Barut - Photo DR

2 / 2

La direction juridique de Dell, pilotée par Christophe Barut, a mis au point un projet innovant de plate-forme collaborative afin d'améliorer la communication entre ses juristes, répartis dans plusieurs pays, ainsi que la collaboration avec les opérationnels du groupe.

« Nous avons été obligés de faire plus et mieux avec moins », explique Christophe Barut, directeur juridique pour le Sud de l'Europe chez Dell Computers. Depuis que le groupe n'est plus coté au Nasdaq, **son service a été fortement restructuré**. Les juristes de son équipe sont désormais répartis dans quatre bureaux, à Paris, Montpellier, Milan et Madrid. « Mon équipe est à la fois très restreinte - dix personnes, de sept nationalités différentes - mais elle intervient, en collaboration avec des cabinets d'avocats locaux, sur une quinzaine de sites, en France, en Italie, en Espagne, au Portugal et au Maroc, où les systèmes de droit diffèrent grandement », poursuit ce diplômé de Paris-XI et de l'Europacollege de Bruges, qui a mené une grande partie de sa carrière de juriste en Italie. « Nous avons potentiellement 4.700 clients internes ! »

Contrainte par un budget limité, la petite équipe de la direction juridique de Dell Computers a dû **faire preuve d'ingéniosité et d'innovation**. « L'urgence était de communiquer entre nous et avec nos clients internes. Il fallait aussi jongler avec des systèmes de droit différents », raconte Christophe Barut. « Nous avons peu l'occasion et les moyens de voyager, si bien que nous avons pris l'habitude de pratiquer le dialogue en ligne. Nous utilisons pour cela un espace de travail en équipe virtuel, Share Drive, sur lequel nous stockons nos documents en commun. Les juristes locaux peuvent y accéder, enrichir et partager aussi leurs documents. »

Sécurisation et fluidité

Christophe Barut et son équipe sont allés **à la rencontre de leurs clients internes**, les opérationnels et commerciaux de l'entreprise. « Il nous fallait comprendre leurs besoins. Ceux-ci utilisent pour noter leurs rendez-vous et leurs contacts clients, le réseau social Salesforce. Nous nous sommes greffés aux échanges de leurs groupes déjà constitués et avons choisi d'utiliser ce même réseau social au sein de la direction juridique. » L'équipe a enfin opté pour la messagerie instantanée fournie par Microsoft, Lync, qui permet d'échanger écrits, appels audio et vidéo.

Cette souplesse de système a simplifié **l'utilisation commune de la documentation écrite**. Les échanges se sont fluidifiés, les données sécurisées. « Tout se fait en direct : les modifications, les commentaires

sur un support commun. Nous n'avons plus besoin d'enregistrer et d'échanger différentes versions d'un document, ce qui était source d'erreurs. Notre nouvelle organisation a de surcroît limité les frais », insiste Christophe Barut. En dehors des licences d'utilisation des logiciels, la mise en place des outils n'a entraîné aucun coût supplémentaire.

L'esprit d'équipe renforcé

Lancée comme **un moyen de survie**, cette réorganisation a permis de « *gagner en efficacité et en convivialité* », estime Christophe Barut, par ailleurs membre du Cercle Montesquieu, association de directeurs et responsables juridiques d'entreprises. « *L'esprit d'équipe s'est renforcé. Les projets avancent rapidement, sans ratés ni retards. Nous avons même diminué nos factures d'avocats, grâce à une meilleure coordination.* »

Auprès des opérationnels de l'entreprise, **l'image de la direction juridique a changé**. « *Nous apparaissions désormais comme une aide à la réalisation des ventes, plus comme des donneurs de leçon.* » Mieux, l'équipe des juristes a obtenu le deuxième prix du concours sur l'innovation en management juridique du Village de la justice, site de la communauté des juristes. Christophe Barut juge ce modèle d'organisation transposable à d'autres directions juridiques. « *Il suffit de trouver les outils qui fonctionnent déjà en interne* », conseille-t-il.

À noter

Depuis novembre 2013, le groupe Dell n'est plus coté au Nasdaq. Son fondateur, Michael Dell, détient désormais 75 % du capital de la « plus grande **start-up** du monde ».

